



## MESURES SANITAIRES – SWIMRUN CÔTE SUD LANDES

L'organisation mettra à jour les informations nécessaires pour l'ensemble des participants, bénévoles, partenaires et grand public avant l'événement concernant les mesures sanitaires en vigueur délivrées par le Gouvernement, le Ministère des Sports et la Préfecture des Landes.

A ce jour, il est encore difficile d'anticiper ces mesures qui risquent d'évoluer d'ici le mois de mai. Afin d'avoir une communication effective et claire auprès du plus grand nombre, nous vous invitons à suivre l'évolution des mesures sur :  
[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

L'organisation du Swimrun Côte Sud Landes s'engage à avertir chaque acteur de cette édition 2022 trois semaines avant l'édition :

*Par mail à l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires*

*Sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram*

*Sur notre brief de course en ligne*

*Sur notre site internet [www.swimrun-cote-sud-landes.fr](http://www.swimrun-cote-sud-landes.fr)*

*Après de notre plateforme d'inscription en ligne*

En cas d'impossibilité de maintenir l'événement en raison du contexte sanitaire, chaque équipe aura le choix de :

*Reporter son inscription sur l'édition 2023*

*Demander un remboursement à hauteur de 50% de l'inscription en raison des coûts déjà engagés par l'organisation*

L'équipe organisatrice se tient à votre disposition pour tout complément d'informations.

Bonne préparation à tous.